Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260417-20260301-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à 18 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 10 avril 2026

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, CARRIER Jean, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, DELVALLEE Bruno, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire

Procurations : M. JOUBIN David à M. COLLET Philippe
Mme ANDREUX Muriel à Mme LE GRAET Karine
Mme LE MEUR Anne-Marie à Mme LE GONIDEC Julie

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents 12 Votants : 15

Secrétaire de séance : M. COLLET Philippe
Présente : ROLLAND Florence – secrétaire de Mairie

Liste des mandats

Nom de l'élu	Fonction	Montant brut mensuel
Mme LE GRAET Karine	Maire	1820,96
M. COLLET Philippe	Adjoint au Maire	483,81
Mme EON Catherine	Adjoint au Maire	483,81
M.CARRIER Jean	Adjoint au Maire	483,81
M. LE MEUR Daniel	Conseiller Délégué	246,63

« Conformément à la loi de décembre 2025, je vous présente l'état des indemnités, lequel confirme qu'aucun élu ne perçoit d'indemnité en dehors de celles de la commune. »

MAIRIE D'YVIAS 22630

Le Maire,

Mme LE GRAËT Karine